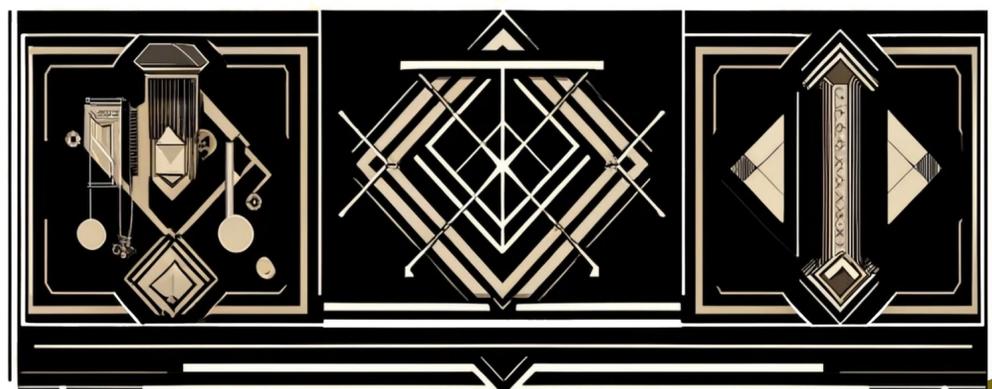
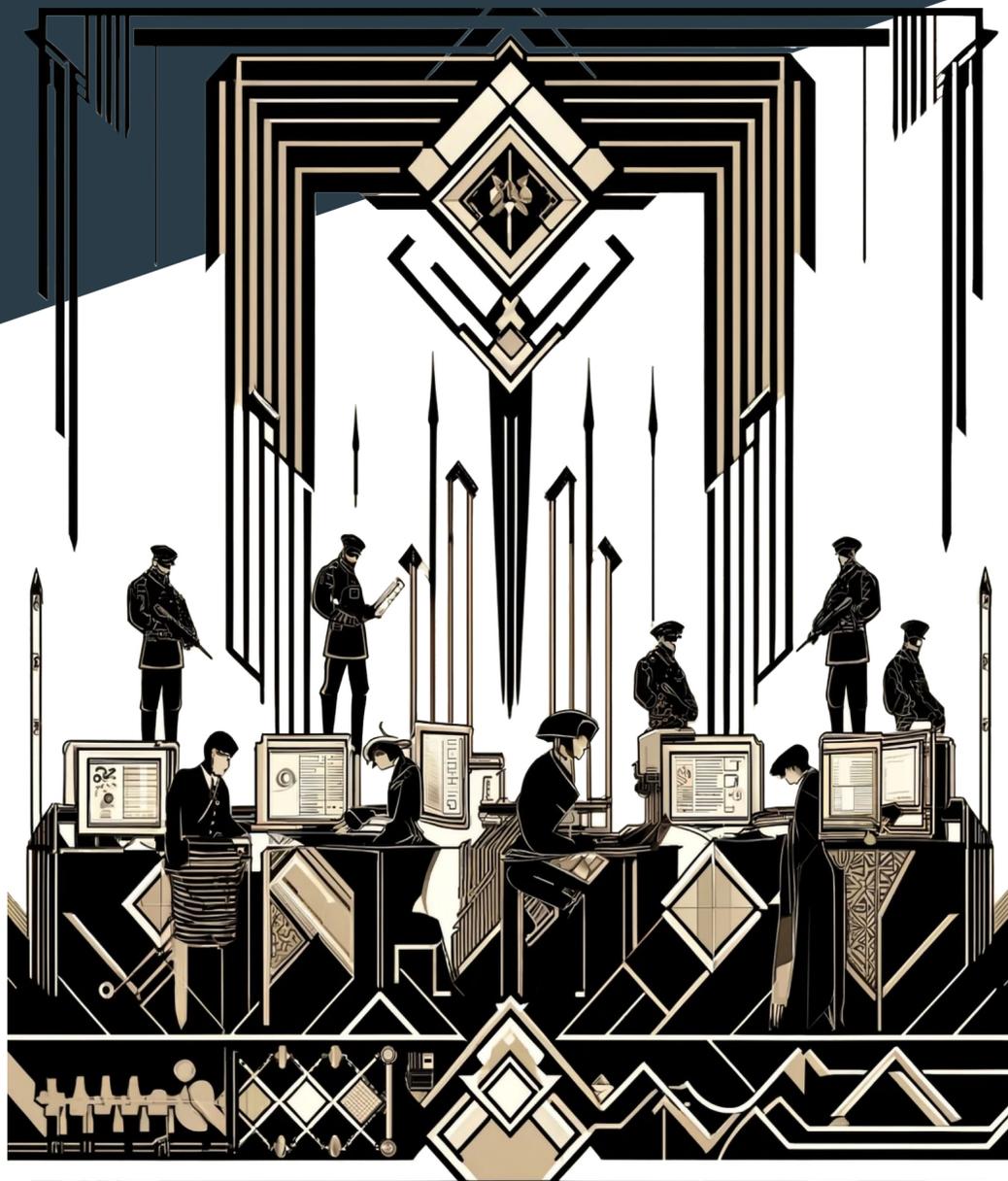


Colloque inaugural de l'édition 2024
du Concours de droit international public Charles Rousseau

L'application des règles du *jus contra bellum*, du *jus in bello* et des droits humains aux « guerres hybrides »



Lundi 6 mai 2024

13 h 30 Discours inaugural du colloque
par Madame Annemie SCHAUS, Rectrice de l'ULB

**Panel 1 : « Guerres hybrides » et *jus contra bellum*
sous la présidence de Tiphaine DE MARIA**
(Aix-Marseille Université)

13 h 40 L'application des règles du *jus contra bellum* aux
campagnes de désinformation et de « deepfakes »
attribuées à la Russie dans le cadre de la situation en
Ukraine (par Valère NDIOR, Université de Bretagne occid.)

13 h 55 La crise migratoire à la frontière entre la Pologne et la
Biélorussie : quelle place pour les règles du *jus contra
bellum* ? (par Eugénie DELVAL, ULB)

14 h 10 L'implication des Houthis dans la guerre de Gaza :
quelles conséquences sur le plan du *jus contra bellum* ?
(par Jean-Christophe MARTIN, Université Côte d'Azur)

14 h 25 Olivier CORTEN (ULB) – Discutant

14 h 40 Débat

**Panel 2 : « Guerres hybrides », *jus in bello*
et droits humains sous la présidence d'Aurélie
TARDIEU** (Université de Caen Normandie)

15 h 45 Le blocus du couloir de Latchine par des militants
écologistes azérbaidjanais est-il conforme aux règles
du *jus in bello* et des droits humains ? (par Anne-
Sophie MILLET-DEVALLE, Université Côte d'Azur)

16 h 00 Quel est le statut des membres du groupe Wagner
aux fins de l'application des règles du *jus in bello* ?
(par Christophe DEPPEZ, ULiège)

16 h 15 L'implication des Houthis dans la guerre de Gaza :
quelles conséquences sur le plan du *jus in bello*
et des droits humains ? (par Julia GRIGNON, Institut
de Recherche Stratégique de l'École Militaire)

16 h 30 Anne LAGERWALL (ULB) – Discutante

16 h 45 Débat

Salle Dupréel

ULB Solbosch - Bâtiment S
Av. Jeanne 44 - 1050 Bruxelles

cdi@ulb.be